



Fiche d'inscription d'équipe

Saison Été 2026

Catégorie Sénior Québec-Est D1 (AA)

INSTRUCTIONS

Le responsable de l'équipe doit transmettre à l'Association les documents suivants **avant le 19 mars 2026** :

- La fiche d'inscription d'équipe complétée avec la liste d'inscription des joueurs (voir tableau joint) ;
- Un chèque de 400\$ daté du **30 septembre 2026** en guise de bon de garantie pour couvrir les frais des chandails de match non remis à la fin de la saison et les amendes encourues par l'équipe durant la saison.
- Modes de paiement :
 - Deux chèques ou virements Interac égaux datés du **19 mars 2026** et du **14 avril 2026** selon les options choisies (voir Annexe : modalités et conditions d'inscriptions plus bas).

* Chaque joueur de l'équipe doit s'inscrire via la plateforme Spordle.

** Veuillez calculer un délai possible de 3 jours ouvrables pour toutes les inscriptions de joueurs.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉQUIPE

Lundi (Féminin D1) ☐ Lundi (Masculin D1) ☐

RENSEIGNEMENTS SUR LE RESPONSABLE D'ÉQUIPE

Nom				Prénom			
Adresse						Appartement	
Ville					Code postal		
Numéro de téléphone (jour)			Numéro de téléphone (soir)				
Numéro de téléphone (cellulaire)			Courriel (important)				

En inscrivant cette équipe, je m'engage à :

- Respecter les politiques et règlements de la ligue et du CF L'International de Québec;
- Récupérer les chandails de match des joueurs de l'équipe à la fin de la saison et les rapporter au club dans un délai raisonnable, sans quoi le bon de garantie pourra être encaissé;
- Faire respecter la politique sur l'uniforme du CFIQ par mon équipe en tout temps durant les matchs.
- Prendre connaissance du tableau des Pénalités et amendes en ci-bas
- Rembourser à l'Association le montant des amendes qui dépasse le bon de garantie.

Signature		Date	
-----------	--	------	--

Joueur-entraîneur :

Chaque joueur-entraîneur doit posséder son passeport de joueur et d'entraîneur.

Une fiche de filtration policière afin d'identifier les antécédents judiciaires doit être remplie par tout nouvel entraîneur. Cette fiche est disponible au bureau de l'Association et elle est valide pour une durée de 3 ans.

Envoi de la fiche

- 1- Par courriel à info@cflinternational.ca
- 2- Au bureau du club, situé à l'Arpidrome, au 750, rue de la Sorbonne.

Virement interac:

Par courriel à a.hamel@cflinternational.ca. La réponse doit être soccer

Conditions d'inscription

OPTION	PRIX	CHOIX	DÉTAILS
Inscription de base	4 100\$	☐	Obligatoire pour toute inscription. Inclus (2) ballons de matchs
Terrains entraînements (10) + location matériel	200\$	☐	Si possible et selon la priorité du club (voir plus bas)
Compensation entraîneur	500\$	☐	Le club se chargera de payer l'entraîneur ou les entraîneurs. Voir la note compensation entraîneur plus basse
TOTAL	Doit être payé en deux versements égaux selon les options choisies		

Priorités de clubs concernant la réservation des terrains

1. Les activités juvéniles
2. Les matchs seniors
3. Événements du club
4. Les pratiques seniors

À l'été, nous avons plus de disponibilité de terrains. Il est à noter que les activités juvéniles seront la priorité dans l'assignation. Généralement, les activités des seniors seront à 21h00 en semaine ou en journée durant la fin de semaine. Selon les priorités plus hautes, nous vous donnerons les disponibilités que le club a. Cela ne pourrait pas répondre nécessairement à vos disponibilités. Le club fera son possible pour répondre à vos besoins.

L'hiver le nombre d'heures en stade intérieur ne nous permettra pas de donner des heures de pratique. Une demande à la Ville de Québec peut être faite pour un gymnase toutefois, nous ne pouvons pas garantir la disponibilité.

Les terrains appartiennent à la Ville de Québec. Elle peut à tout moment réquisitionner un terrain sans préavis.

Compensation entraîneur

À noter que nous n'avons pas nécessairement un entraîneur sous la main. Toutefois si vous connaissez ou voulez que l'on paie l'entraîneur que vous avez, nous pouvons rajouter le montant au prix de base et effectuer le paiement à la fin de la saison.

Nombre de joueurs par équipe

Dans le coût d'inscription de 4100\$, il est possible d'inscrire jusqu'à 20 joueurs. Chaque ajout de joueur sera facturé 50\$.

IMPORTANT: À partir du moment où un joueur est ajouté à l'équipe dans le système informatique, celui-ci est comptabilisé, qu'il ait joué ou non durant la saison. Il n'est pas possible de retirer un joueur de l'effectif.

Pénalités et amendes

ARTICLES	DESCRIPTION	AMENDE
10.2	Couleur des équipements à la 2e offense	50 \$
12.15	Manquements	
	1ère offense	500 \$
	2e offense	1000 \$
	3e offense	1500 \$
15.1	Équipe non prête à l'heure	
	1ère offense	25 \$
	2e offense	50 \$
24.1	Amende pour les défauts / forfaits	
	1ère offense	300 \$
	2e offense et 3e offense	500 \$
24.2	Défaut à plus de 90 km	
	Si l'équipe receveuse déclare forfait (montant 3X selon l'article 24.1)	MONTANT TRIPLE
	Si aucun match retour	+ 50 \$
	Si l'équipe n'avise pas pour le forfait (montant 2X selon l'article 24.1)	MONTANT DOUBLE
24.3	Défaut fin de saison, ne pas s'être présenté à son match à partir du 1er août	100 \$
24.6	Défaut en séries (montant en plus de l'article 24.1)	100 \$
28.1	Amende carton rouge	25 \$
28.2	Cumul des cartons par équipe	
	20 Cartons jaunes	50 \$
	Par tranche de 10 cartons jaunes supplémentaires	50 \$
	5 Cartons rouges	50 \$
	Par tranche de 10 cartons rouges supplémentaires	50 \$
SECTION 8	Dépôt d'un protêt	50 \$
	Dépôt d'une plainte	50 \$
	Appel d'une décision du responsable de la Ligue	50 \$

Chandails de matchs

Nouveau : Le règlement de la Ligue impose que les équipes utilisent l'uniforme du club. Il n'est donc plus possible d'utiliser vos propres chandails.

Tout chandail non remis ou brisé à la fin de la saison sera facturé 50\$.

Signature

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et je m'engage à les respecter.

Date et signature du responsable d'équipe: